



Revue Ivoirienne des Sciences Historiques



N° 2 DÉCEMBRE 2017

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa- Côte d'Ivoire

ISSN 2520-9310

Site: www.histoire-univdaloa.net

Courriel : revuerish.univdaloa@gmail.com

Adresse : Bp150 Daloa (Côte d'Ivoire)

Photo de couverture : le *Gloko*, pague traditionnel bété fait d'écorce d'arbre battu, à l'aide d'une massue.

REVUE IVOIRIENNE DES SCIENCES HISTORIQUES

(RISH)

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Revue électronique

ISSN 2520-9310

Administration de la revue

Directeur de publication

ALLOU Kouamé René, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire africaine, Université Félix Houphouët-Boigny.

Directeur de rédaction

YAO-BI GNAGORAN Ernest, Maître de conférences d'histoire religieuse, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Directeur de rédaction adjoint

KOUADIO Guessan,

Secrétariat de rédaction

Dr. Jean- Baptiste SEKA
Dr. Angela OSSORO
Dr. Adoffi Ange BARNABE

Trésorier

Dr. ETTIEN Comoé Fulbert

Comité scientifique

Pr. KONÉ Issiaka, Professeur des Universités, Professeur titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa ;

Pr. MOEGLIN Jean Marie, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire médiévale, École Pratique des Hautes Études, Université Paris Sorbonne ;

Pr PAVIOT Jacques, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire médiévale, Université de Paris -Est Créteil ;

Pr. EKANZA Simon Pierre, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire ;

Pr. OUATTARA Tiona Ferdinand, Directeur de recherches d'histoire africaine, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains d'Abidjan ;

Pr. GOMGNINBOU Moustapha, Directeur de recherches, Université de Ouagadougou (Burkina – Faso)

Pr. LATTE Euge Jean Michel, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire économique, Université Alassane Ouattara, Bouaké;

Pr. ALLOU Kouamé René, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire africaine, Université Félix Houphouët-Boigny ;

Pr. KOUAME Aka, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire moderne, Université Félix Houphouët-Boigny.

Pr. KOUASSI Yao, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire des relations internationales, Université Félix Houphouët-Boigny ;

Pr. SETTIÉ Louis Édouard, Professeur des Universités, Professeur titulaire d'histoire économique, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Pr. YAO-BI GNAGORAN Ernest, Maître de conférences d'histoire religieuse, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody.

Pr. PARE Moussa, Maître de conférences d'histoire médiévale, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Pr. KOUADIO Guessan, Maître de conférences d'histoire contemporaine, Université Félix Houphouët-Boigny

Comité de lecture scientifique

Pr. Allou Kouamé René
Pr. GOMGNINBOU Moustapha
Pr. KOUAMÉ Aka
Pr. KOUASSI Yao
Pr. LATTE Euge Jean Michel,
Pr. MOEGLIN Jean Marie,
Pr. PAVIOT Jacques,
Pr. Yao BI Gngangoran

Recommandation aux auteurs

L'article à soumettre à la revue doit être inédit et n'avoir pas été publié nulle part ailleurs (ni en ligne, ni sur papier). Tout texte proposé doit donc être inédit et impérativement transmis ou envoyé au secrétariat et/ou au rédacteur en chef de la revue. Il sera soumis au comité de lecture pour avis. Le texte ne doit pas comporter des emprunts de quelque nature que ce soit qui seraient susceptibles d'engager la responsabilité du département.

Les thématiques sont variées et essentiellement constituées d'articles. Peuvent être publiés les articles :

- Qui ont fait préalablement objet d'une pré-expertise par le comité de rédaction. Cela suppose que l'article répond à l'appel à contribution ;
- Dont la rigueur scientifique est suffisante (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- Dont l'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence du plagiat ont été évaluées ;
- Qui reçoivent au moins trois (3) avis favorables. Toutefois, en cas de divergences d'avis, le comité de lecture sollicite d'autres avis.
- Les articles sont transmis à des instructeurs sous le sceau de l'anonymat. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de certaines corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. La seconde mouture est vérifiée par un membre du comité de lecture. Une fois validée, la version finale de l'article est transmise à son auteur pour approbation.

Afin de traiter de la meilleure façon les articles envoyés à notre revue, quelques règles sont à suivre par les auteurs dans la présentation et les formats des fichiers. Ces préconisations (recommandations) permettent de gagner du temps sur la mise en forme et la correction des textes.

Règles de base de présentation

Les textes à soumettre doivent être fournis sous Word, au format doc ou rtf, en pièce jointe à un courriel. La dimension maximale du fichier : entre 30 000 et 60 000 signes (espaces résumés, corps du texte et bibliographie compris). L'auteur doit proposer un résumé de l'article en français et en anglais (respectivement 600 signes maximum) et cinq « mots-clés ». Il doit mentionner son nom et prénom, son titre académique ou professionnel.

Typographie

Pour le corps du texte, la série de caractère à adopter est la police « Arial Narrow », style « Normal », taille 12.

L'italique est réservée aux mots, locutions et citations empruntés aux langues anciennes ou autre que le français (ex. : *ad valorem*, *a priori*, *de facto*, *brain storming*, *Kru boy*, *Sikefwe*) et aux titres d'ouvrages (ex. : Jean Noel Loucou publie *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*).

Les citations courtes sont intégrées au texte et placées entre guillemets (choisir les guillemets « à la française »). Les citations longues (plus de trois lignes) sont à indiquer dans le corps du texte par un retrait avec tabulation 1,25 et le texte mis en taille 11, entre guillemets. Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par des crochets. Toute citation doit faire l'objet d'une note en précisant la source. Les majuscules sont accentuées.

Références et citations

Les références et citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, année de publication, pages citées) ; Exemples :

-Faisant une mise au point sur des questions de méthodes S.P. Ekanza (2015, p. 7), note que « l'histoire est une pratique professionnelle »

-Malgré sa brièveté, la colonisation est caractérisée par des changements importants, souvent brutaux qui affectèrent les populations africaines, leurs structures et leurs institutions politiques, économiques, sociales et culturelles. Ces changements ont des conséquences qui pèsent encore aussi bien sur les anciens pays colonisateurs que sur les ex- pays colonisés. C'est pourquoi l'histoire de la colonisation oscille entre deux tendances : l'apologie du système colonial et sa condamnation (J.N Loucou, 2012, p.5).

Les envois dans le texte se présentent en notes en bas de page en numérotation continue.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les illustrations

Les illustrations (cartes, photos, schémas, tableaux, graphiques) doivent être présentées en numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

AMEGBO Joseph ; LIGIER Françoise, 1976, *Ossei TUTU, fondateur de la Confédération ashanti, XVIIIe siècle*, Abidjan ; Dakar, NEA, Paris, ABC, 112 p.

CANGAH Guy ; EKANZA Simon- pierre, 1978, *La côte d'Ivoire par les textes. De l'aube de la colonisation à nos jours*, Abidjan ; Dakar, NEA ,237 p.

MIAKA Oureto, 1982, « Quelques réflexions sur l'usage de la monnaie en Afrique noire à la place du troc traditionnel », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série K (sciences économiques), tome V, pp. 59-68.

SCHNAPER Bernard, 1961, *La politique et le commerce français dans le Golfe de Guinée de 1838 à 1871*, Paris, La Haye, Mouton et Co, 286p.

SURET-CANALE Jean, 1977, *Afrique Noire Occidentale et Centrale, L'ère coloniale (1900-1945)*, Paris, Éditions Sociales, 636 p.

ZINSOU-DERLIN Lionel, 1976, « La banque de l'Afrique occidentale dans la crise », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 232-233, « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) pp.506-518.

Pour les ressources électroniques et les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL) et la date de consultation.

Soumissions d'articles : contact

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

revuerish.univdaloa@gmail.com

(+225) 57 19 57 80

SOMMAIRE

- 1-KOUASSI Yao**, De la prévention des guerres civiles en Afrique : quelques pistes de réflexion.....8-20
- 2-Hermann AMON**, Gallien, Claude le gothique, Aurélien et l'empereur idéal dans les *Caesares* d'Aurelius Victor.....21-33
- 3-OSSORO Angela Ephrem**, Imaginaire, images et représentations : construction identitaire de l'Asie à travers une analyse du vocabulaire des sources latines, jusqu'au XIV^e siècle.....34-43
- 4-BANGALI N'GORAN Gédéon**, Le renouvellement de la pensée politique en Côte-d'Ivoire, du régime colonial au système de pensée unique.....44-56
- 5-OUSMANOU ADAMA**, Islam, ethnicity and power under the Ahidjo regime from 1958 to 198257-70
- 6-HIEN SOURBAR Justin Wenceslas**, Les politiques coloniales de gestion des parcs à karité en Haute-Volta : de la protection intégrale à la politique contrastée (1919 -1960)71-79
- 7- N'GUESSAN Kouamé Christophe**, Le tabac en Côte d'Ivoire : naissance et évolution d'une filière agroalimentaire (1940-1960)80-88
- 8-TANO KASSI Pascal**, Une décennie Prodigieuse pour le secteur forestier Ivoirien (1960-1969) : regard critique sur un développement vicié / A Prodigious decade for the Ivorian forestry sector (1960-1969) : a critical view on a flawed development.....89-103
- 9- KOFFI KANGA, DATRO OKOBE Noël**, Les tissus traditionnels d'Afrique occidentale entre originalité et stagnation (XVI^e - fin XX^e siècle)104-114
- 10- ZADOU Didier Armand, Kra Valérie KOFFI, Jean-Baptiste SEKA, Jonathan SERI, Sonia DJOUKOURI, Venceslas KOUAKOU, Jonas IBO**
Une socioanthropologie de la sédentarisation des Dioula à Daloa (Centre-ouest Côte d'Ivoire)..115-122
- 11- BOLOU Gbitry Abel**, L'économie de fouille à la décharge d'Akouédo (Cocody- Abidjan) ...123-131
- 12-François KOUAKOU YAO, OUNEBO Marc Gniondjibohoui, Jean-Claude N'GUIA**,
Les obstacles à la lutte contre la drogue en Côte d'Ivoire :
une combinaison de facteurs institutionnels, structurels et organisationnels.....132- 144
- 13-Kouassi Ernest YAO**, Le profil socio-démographique des animateurs
du transport lagunaire par pinasses et par pirogues à Abidjan (Côte d'Ivoire).....145-162
- 14-Zananhi Florian Joël TCHEHI, Gogui Albert DIGBO, KOUASSI Pekao**,
Résilience, production agricole et commercialisation pour une autosuffisance alimentaire dans
le Sud- ouest ivoirien.....163-182
- 15- Bamba Abdoulaye**,
l'Union du fleuve Mano : l'impossible intégration économique ? : 1973-2008.....183- 193

Une socioanthropologie de la sédentarisation des Dioula à Daloa (Centre-ouest Côte d'Ivoire)

ZADOU Didié Armand^{1,4}, Kra Valéry KOFFI¹, Jean-Baptiste SEKA¹, Jonathan SERI¹, Sonia DJOUKOURI¹, Venceslas KOUAKOU^{2,4}, Jonas IBO⁴

Résumé

Les Dioula ont toujours été reconnus par leur ancrage dans le « dioulaya » ou commerce, leur activité culturelle et originelle. Cette activité a fait l'objet de nombreux périple dans toutes les villes de Côte d'Ivoire, faisant de ces négociants malinkés, de véritable « nomade ». Dans leur élan de nomadisme, Daloa, une ville cosmopolite du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire, n'échappe pas à cette communauté. Toutefois, contrairement à leur culture nomade, les Dioula ont développé une certaine sédentarisation et une installation définitive dans cette ville. Cet article vise donc à déterminer les facteurs explicatifs de cette sédentarisation. Pour ce faire, ce travail s'inscrit dans une approche essentiellement qualitative. Cette étude indique la position géographique stratégique de la ville et les privilèges accordés aux Dioula. En outre, elle présente Daloa comme un espace d'opportunités économiques et montre une double connotation culturelle de la sédentarisation des Dioula. Il ressort de cet article que la sédentarisation des Dioula à Daloa est tributaire des facteurs géographiques, sociaux, économiques et culturels en présence.

Mots- clés : Dioula - Commerce - Sédentarisation - Nomade - Daloa.

Abstract

The Dioula have always been recognized by their anchoring in the "dioulaya" or trade, their cultural and original activity. This activity was the subject of many journeys in all cities of Côte d'Ivoire, making these Malinke traders, a true "nomad". In their momentum of nomadism, Daloa, a cosmopolitan city in the center-west of Côte d'Ivoire, does not escape to this community. However, unlike their nomadic culture, the Dioula have developed a certain sedentarization and permanent settlement in this city. This article aims to determine the explanatory factors of this sedentarization. To do this, this work is part of an essentially qualitative approach. This study indicates the strategic geographical position of the city and the privileges granted to Dioula. In addition, it presents Daloa as an economic opportunities area and shows a double cultural connotation of the settling of Dioula. This article shows that the settling of Dioula in Daloa depends on the geographical, social, economic and cultural factors involved.

Keywords: Dioula - Trade - Sedentarization - Nomad - Daloa.

-
1. Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa
 2. Université Félix Houphouët- Boigny
 3. Université Nangui Abrogoa
 4. Centre suisse de recherche scientifique

Introduction

La migration est une question d'actualité dans bon nombre de débats contemporains bien qu'ayant une dimension historique. Plusieurs aspects de cette problématique ont fait l'objet de travaux scientifiques. Marabet (2006), dans l'étude sur le peuplement de la Côte d'Ivoire, montre les différentes vagues migratoires connues dans ce processus. Bonnacase (2001) fait une distinction entre le déplacement à l'échelle nationale qu'il qualifie de migration interne et le déplacement à l'échelle internationale qu'il qualifie de migration externe ou interterritoriale. En outre, se prononçant sur les facteurs entraînant les mobilités à l'échelle nationale, il se penche sur la politique migratoire adoptée par l'administration coloniale.

Cette politique a vu la valorisation des populations migrantes à savoir les populations soudanaises, les Fanti, les Apolloniens, les Agni, les Baoulé et particulièrement les Dioula.

Mieux, Konan (2009) traite d'autres facteurs de migration comme l'amélioration des conditions de vie et l'économie de plantation. Nonobstant tous ces facteurs sus cités, notons que la migration chez les Dioula, trouve son explication dans la culture. Leur migration se faisait pour le « dioulaya » ou le commerce, leur activité originelle (Kouakou, 2015). Harre (1996) ne dira pas le contraire sur les logiques de migration de ces « hommes d'affaire de Côte d'Ivoire » pour le développement des activités commerciales, vers les villes du territoire ivoirien.

Ainsi dit, Daloa est une ville qui n'échappe pas aux Dioula dans leur élan de nomadisme. Cependant fort est de constater que paradoxalement à leur culture nomade d'origine, les Dioula ont développé une certaine sédentarisation et une installation définitive à Daloa. L'objectif global de cette étude est de déterminer les facteurs qui sous-tendent la sédentarisation des Dioula à Daloa. Pour se faire, elle analyse dans un premier temps la position géographique stratégique de la ville et les privilèges accordés aux Dioula. Elle décrit dans un second temps, Daloa comme un espace d'opportunités économiques et montre une double connotation culturelle de la sédentarisation des Dioula. Dans sa réalisation, elle a mobilisé une démarche essentiellement qualitative, utilisant des techniques et outils appropriés.

Cet article présente tour à tour, la position géographique stratégique de la ville et les privilèges accordés aux Dioula. Il présente aussi, Daloa comme un espace d'opportunités économiques et montre une double connotation culturelle de la sédentarisation des Dioula.

I. Méthodologie de l'étude

La présente étude s'est déroulée à Daloa, dans la région du Haut-Sassandra au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire (figure 1).

Cette étude a été réalisée à partir d'un échantillon par contraste composé des différentes notabilités des villages originels de la ville de Daloa (Tazibouo, Labia, Gbeuliville et Lobia), des Malinké-dioulas des secteurs du commerce, du transport, de la politique, les opérateurs économiques et sociaux, la chefferie Malinké de Daloa.

Dans sa réalisation, cette étude anthropologique a mobilisé une approche essentiellement qualitative. La production de données a débuté par une recherche documentaire sur la question de la migration, sur les Malinké en général et sur les Dioula en particulier. Des observations directes ont été faites dans un échantillon géographique que sont les quartiers Texas, Dioulabougou, Marais, afin de repérer les indicateurs de la sédentarisation des Dioula à Daloa et aussi les indicateurs de leur insertion économique, politique et sociale dans cette ville. Pour finir, des entretiens semi-directifs individuels ont été réalisés avec des personnes ressources constitutives d'un échantillon par contraste.

Pour l'application des techniques citées ci-dessus, une grille de lecture, une grille d'observation, un appareil photo numérique et un guide d'entretien ont été utilisés comme outils de production de données. Les données ont été soumises à une analyse de contenu afin de déceler les unités de sens et ce, dans des perspectives compréhensive et fonctionnaliste.

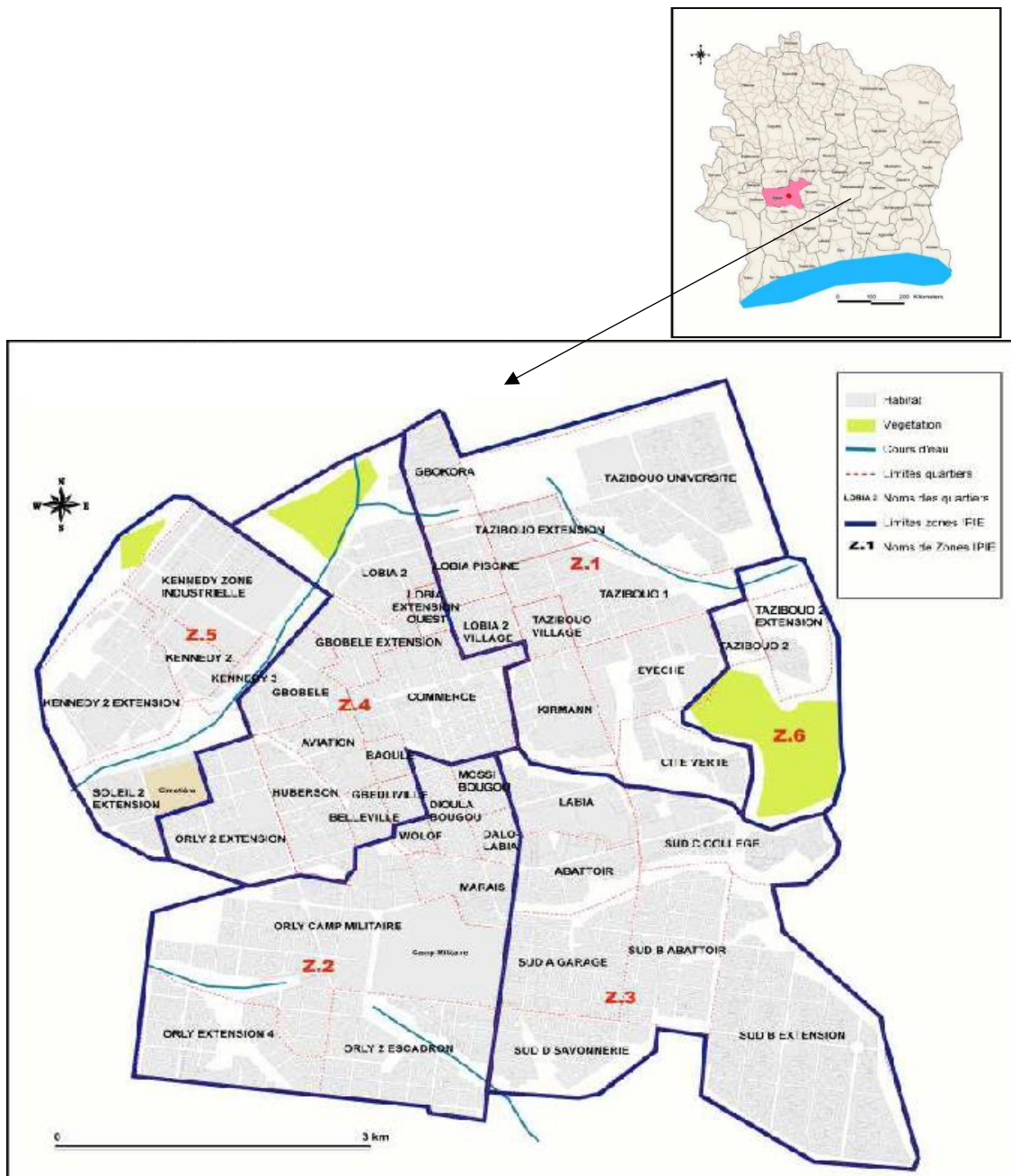


Figure 1 : Champ géographique de l'étude (Source : Mairie de Daloa, 2017)

II. Résultats et discussion

II-1. Position géographique stratégique et fonctions de la ville dans le grand Ouest

L'analyse du contenu des propos des différents acteurs révèle un facteur stimulant la sédentarisation des Dioula à Daloa. Il est question de la situation géographique de la ville et ses différentes valeurs dans la région. En effet son aspect carrefour lui offre un accès à certaines grandes villes du pays comme Man, Vavoua, Bouafé et Issia. Cette situation géographique offre un accès facile à plusieurs zones agricoles notamment les villages aux entrées Nord, Sud, Est et Ouest de la ville. En outre, cette position qu'occupe la ville de Daloa dans la région du Haut-Sassandra (figure 2), est un pôle stratégique de développement de plusieurs activités économiques. Les Dioula y voient un espace favorable pour le développement de leur activité originelle.

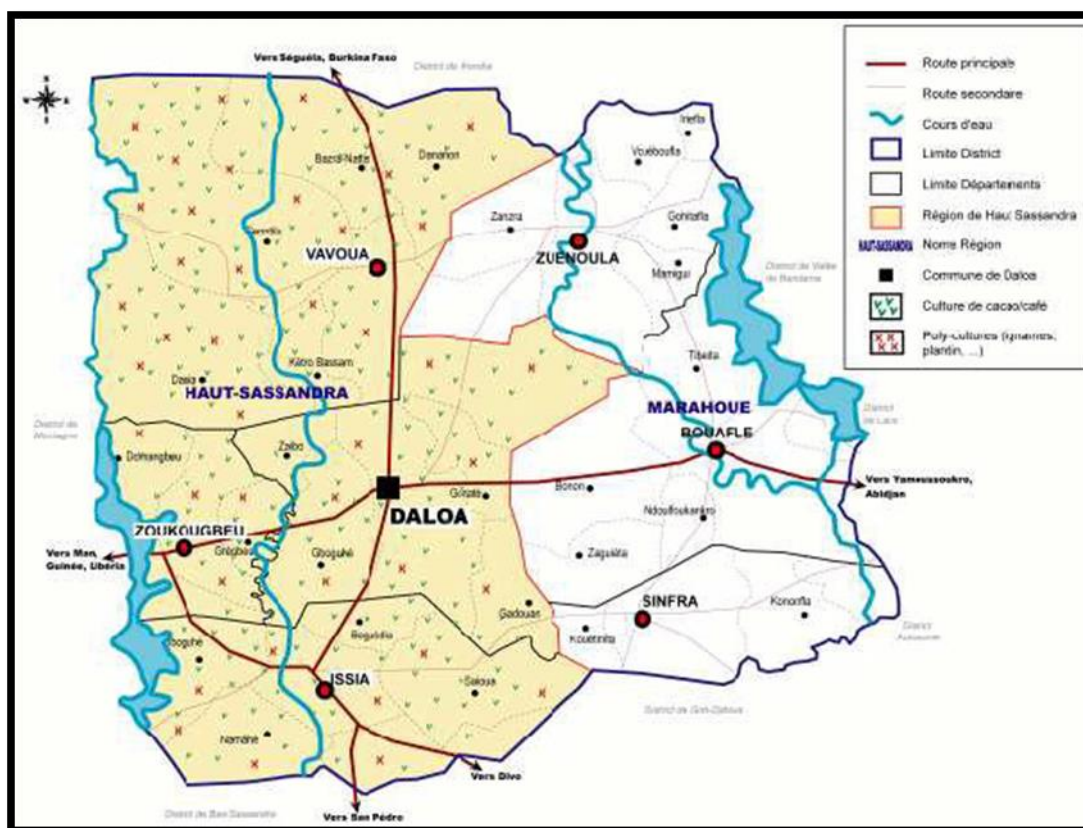


Figure 2 : Position de Daloa dans le Haut-Sassandra (Source : Mairie de Daloa, 2017)

De par sa position, Daloa est une ville qui a plusieurs fonctions. En effet, elle joue un rôle économique, eu égard à la position stratégique qu'elle a occupé depuis lors. Selon le chef du village de Lobia, la ville de Daloa était une véritable capitale économique à l'époque coloniale. Ceci était lié aux noix de cola dont elle était une zone de production. Il dira à cet effet que Daloa était la « capitale de la cola à cause de la forte production de ce produit dans la zone et à cause de sa qualité ». La cola étant donc le produit au cœur des échanges commerciaux entre Dioula et autochtones bétés a favorisé l'affluence de ces négociants malinkés, faisant de Daloa, un véritable centre commercial.

Aussi, il est à noter que bien au-delà des valeurs économiques de cette ville, se situe une valeur politique et administrative. A cet effet, le chef renchérit en ces propos : « Daloa était le centre des six cercles de l'ouest ». Daloa avait donc une place de choix aux yeux de l'administration coloniale. De cette étude, il ressort que la situation géographique de Daloa a joué un rôle prépondérant dans l'attraction de ces négociants malinkés. Allant de pair, les recherches de Michel Bruneau (2004) ont démontré que les zones les plus convoitées et celles les plus aptes au développement des activités économiques sont celles qu'il a appelé « zone carrefour » ou « ville cosmopolite ». Daloa ne saurait donc s'écarter de cette logique vue son aspect carrefour dans la région du Haut-Sassandra.

II-2. Privilèges accordés aux Dioula par les Bété

Les Dioula venus du nord de la Côte d'Ivoire jouissaient d'un certain avantage de la part de leur tuteur bété dans le mode d'accès à la terre: « Les Bété leur donnaient des terres volontairement et gratuitement ». Cela expliquerait mieux leur installation fondée sur des rapports de tutorat. L'arrivée des autres Dioula s'est faite par vagues migratoires successives après l'installation de Lancina Diaby, leur patriarche. « Il vient, il s'assoit, quand c'est bon il va petit à petit chercher son frère et plus tard, ils créent des quartiers dioulabougou » a souligné le sous-chef de la communauté malinké de Daloa. Diaby Lacina

deviendra le tuteur de plusieurs autres Malinké-dioulas et même de certains ressortant des pays de la CEDEAO (Mali, Burkina Faso, etc.).

Les explorations pédestres dans les quartiers Texas, Sissoko, Dioulabougou, ont permis de constater la dynamique migratoire des Dioula à Daloa. En effet, ceux-ci sont disposés par famille aux seins des quartiers. Cette organisation témoigne non seulement des rapports de tutorat intercommunautaire entre Bété et Dioula, mais aussi des rapports de tutorat intracommunautaire dioula : « *les Diaby accueillent les Diaby venus du Nord, les Cissé accueillent les Cissé et puis ça continue* » a répondu un chef de famille Malinké. Toutefois, toutes ces idées citées peuvent s'inscrire dans la théorie de répulsion et d'attraction d'Yves Marguerat (1981) qui stipule que ce sont les causes attractives qui emportent dans le contexte de migration en Afrique, « c'est-à-dire que l'on n'est pas obligé de partir de chez lui, mais que l'on a envie d'aller quelque part, parce que quelque chose nous y attire » le peuplement de la ville de Daloa par les Dioula en est un exemple.

II-3. Daloa, espace d'opportunité économique par excellence

Une autre représentation de la ville ressort de l'analyse des données recueillies. Daloa était une zone très riche et convoitée depuis toujours. Elle bénéficie d'une pluviométrie abondante à cause du couvert végétal de la zone contrairement aux régions du Nord de la Côte d'Ivoire. Ces conditions sont favorables à la pratique de l'agriculture : « *Ici, on peut faire le maïs, deux fois dans l'année pourtant au nord ce n'est pas le cas* » a souligné le sous-chef de la communauté Malinké. Sa richesse en faune, principalement en antilope, lui a valu l'attribut de « *cité des antilopes* » aujourd'hui. Toutes ces richesses font de Daloa, une ville qui exerce une attraction sur les Dioula. À en croire le rapport de l'Agence Française de Développement (2013), l'état de l'environnement et des ressources naturelles, essentielles à la survie des espèces terrestres, humaines ou non, influence le besoin de migration vers des lieux plus riches en ressources. Kouakou (2015), citant Jean Claude Arnaud, corrobore cette idée par la thèse qui soutient que le milieu de vie originel des Malinkés est une zone défavorisée. C'est ce qui les pousse donc à migrer vers des zones où l'environnement naturel est plus favorable et ces zones aptes sont celles des zones forestières. Tamsir (1993) renchérit pour dire que les Dioula s'y installent aussi à cause de la noix de cola produite dans ces zones.

Aussi cette ville voit l'affluence de bon nombre de populations qui y viennent dans le but d'acheter des marchandises. Il y a donc un mouvement perpétuel des populations. Daloa est une zone à forte concentration démographique. On y retrouve assez d'activités et de structures d'accueil. C'est une ville importante du point de vue de sa superficie. Tous ces éléments semblent la différencier des villes du Nord de la Côte d'Ivoire. Le transport y trouve, selon les Malinké exerçants dans le transport, une terre fertile où germer.

« *Si tu as 2 millions à Daloa, tu peux facilement faire le commerce contrairement à Abidjan, tu ne peux pas faire grande chose avec 2 millions* ». Le contraste issu des propos de ce commerçant Malinké ou Dioula, témoignent des avantages que Daloa présente pour le commerce. Daloa est un pôle économique important en ce sens où il constitue un centre d'approvisionnement des populations issues de plusieurs horizons. On comprend mieux, à partir de cette analyse, l'implication des Dioula dans le commerce et dans plusieurs secteurs car celle-ci tire ses fondements dans la culture Malinké acquise depuis le bas âge (figure 3). L'on comprend donc que la sédentarisation des Dioula à Daloa suivrait une logique d'accroissement du revenu dépendamment des atouts de la ville. On voit donc tout comme le révèlent certaines études que la quête de situation économique plus favorable et de sources de revenus constitue l'une des premières variables influençant actuellement les décisions de mobilité des acteurs économiques comme les Dioula et mieux l'installation définitive de ceux-ci (OCDE, 2008 ; IOM, 2009).



Figure 3 et 4 : Un commerçant de motocyclettes et une commerçante ambulante à Daloa. (Source: Seri, 2017)

Le désir de réalisation chez les Dioula, boosté par la culture, fait d'eux, des hommes présents au cœur de tous types d'activités économique. On assiste par conséquent à une redéfinition du Dioula. Selon un opérateur économique Malinké : « *le dioula c'est le têtu, le combatif, le chercheur ; le dioula quitte chez lui pour aller ailleurs. Il fait tout pour gagner de l'argent* ». Daloa est une ville qui offre une large possibilité d'exercer plusieurs types de commerce et aussi plusieurs activités économiques. Les Dioula, étant opportunistes, y trouvent une belle issue.

II.4-Sédentarisation des Dioula à Daloa, une double connotation culturelle

Un autre facteur vient encore justifier l'installation des Dioula à Daloa. C'est la culture. En effet, dans la culture Malinké, la dignité d'un homme provient du fait que celui-ci arrive à se réaliser à l'étranger, « *Chez nous les Malinké, quand un enfant part en basse-côte avec la bénédiction de ses parents, si il revient après au village avec même des millions, si il n'a pas construit là où il est quitté, il n'est pas un fils digne pour la famille. C'est une honte pour le Malinké devant ses parents si ce dernier loue une maison. C'est pourquoi il lutte pour être propriétaire même si il doit partir de là après* ». Cette assertion du chef de la communauté Malinké de Daloa ouvre une piste de compréhension du point de vue culturel sur l'installation des Dioula à Daloa.

Aussi est-il important de noter que l'arrivée des Dioula s'est inscrite dans l'optique du commerce de noix de cola. C'est donc dans cet élan que le tout premier Dioula nommé El Hadj Lacina Diaby fut accueilli par le patriarche Zokou Gbeuli. Cependant, il est important de noter que Diaby était juste de passage à Daloa mais l'hospitalité dont a fait preuve Zokou Gbeuli en lui donnant une terre, a été le départ d'une installation définitive pour ce dernier. Ces données révèlent donc un aspect important de la culture du peuple bété qui est l'hospitalité et l'accueil. Soulignant donc cet aspect de la culture bété, le chef de Tazibouo dit en ces propos : « *le bété aime tellement qu'il fait des libations pour avoir des étrangers chez lui ; il fait des libations pour que l'étranger soit prospère* ». Cette assertion met en exergue une particularité de la culture bété à Daloa. Selon lui cette hospitalité vient valoriser le Bété. C'est ce qu'ils traduisent dans le dialecte locale (Bété) : « *nanh n'yé'nin yéh munh* ».

En réalité, cette hospitalité serait donc le point focal de la sédentarisation des Dioula à Daloa (Seka, 2017). Cela leur a valu leur intégration dans différents secteurs notamment le transport, l'agriculture et le commerce. De toutes ces analyses, il ressort que la sédentarisation des Dioula à Daloa n'est pas fortuite.

Elle obéirait à des logiques culturelles intrinsèques non seulement des autochtones bétés, mais aussi des migrants Dioula.

L'analyse des facteurs de sédentarisation de ces commerçants Malinké à Daloa révèle une connotation culturelle contrairement au cas de ceux de Dimbokro pour qui, selon Kouadio (2015, Op.cit.), cette fixation s'est faite progressivement non seulement à partir de la pacification de la colonie qui a débuté en 1907, mais aussi par la politique coloniale qui contribua fortement à l'épanouissement du commerce.

Conclusion

Au terme de cette étude, retenons que les Dioula sont une catégorie socioprofessionnelle du grand groupe ethnoculturel Malinké. Cette communauté fondamentalement commerçante est reconnue pour la particularité de son activité originelle qu'est le commerce itinérant. Cette activité lui a valu sa dissémination dans toutes les villes de la Côte d'Ivoire et particulièrement celle de Daloa où il s'est agi dans cet article de déterminer les mobiles de fixation de cette élite de commerçant. De la préoccupation relative aux facteurs qui sous-tendent la sédentarisation des Dioula à Daloa, il ressort que ceux-ci se situent à plusieurs niveaux, allant des facteurs naturels et géographiques aux facteurs socioéconomiques et culturels. Notons que Daloa est une ville aux atouts alléchants pour le développement de plusieurs activités économiques à savoir, le commerce, l'agriculture, le transport. Cette perception est conditionnée par les facteurs naturels (forêt dense, fertilité du sol, pluviométrie abondante) et les facteurs géographiques de la ville à savoir son aspect carrefour.

L'analyse des facteurs explicatifs de la sédentarisation des Dioula à Daloa donne de voir plusieurs points intervenant dans le processus de mise en place de ces négociants malinkés dans la localité. Dans un premier temps, la culture Malinké incitant à la réalisation de soi et dérivant de leur activité originelle à savoir le dioulaya. Dans un second temps la culture hospitalière des autochtones bétés déterminant la sédentarisation, l'installation et l'essaimage des Dioula à Daloa. Cette sédentarisation est suivie des effets de reconversion qui les poussent à intégrer d'autres secteurs d'activités que sont l'agriculture, le transport et l'immobilier.

Références bibliographiques

Agence Française de Développement. (2010-2013). *Migrations internes et internationales*. Cadre d'Intervention Transversal, 54 p.

Bonnecase V. *Etranger et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale*. IRD REFO.n°2. Aout 2001,55 p.
Bruneau M. (2004). *Diaspora et espaces transnationaux*. Paris. Anthropos. 409 p.

Harre D. (1996). *Les hommes d'affaires en Côte d'Ivoire. L'insertion des Malinké du Kabadougou dans l'économie contemporaine*. In Labazee P. Grégoire E. (dir). *Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest, Logiques et pratiques d'un groupe d'homme d'affaire contemporains*. Paris. Karthala. ORSTOM. pp.221-262.

IOM (2009). *World Migration Report 2008: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy*. http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=index&cPath=37

Kouadio A.K. (2015). *La diaspora marchande Dioula à Dimbokro aux XIXe et XXe siècles*, Mémoire de Master. Université Félix Houphouët Boigny. Abidjan. 173 p.

Marguerat Y. (1981). *Les migrations en Afrique de l'Ouest*. Abidjan. IRD. 27 p.

Omar M. (2006). *Termes de référence pour une étude sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire*, Contrat Cadre Europeaid. n°2006/131604. 82 p.

Seka J-B. (2017). Les « Dyula de Daloa » : essai d'explication historique d'une intégration économique et d'une cohésion sociale réussies d'une population mandé en pays bété (1905-1939) », in *Actes du Dixième Congrès International de l'Association des Études Mandé* ,« Aux Carrefours des Identités : Cohabitation, Conflit, et Réconciliation en Afrique de l'Ouest et dans les Diasporas».Association des Études Mandé (MANSA) , sous dossier 087,pp. 1- 10.

Tamsir D. N. (1993). *La civilisation Mandingue d'hier à demain*. Ethiopiques. Revue négro africaine de littérature et de philosophie. n °57-58. pp.3-9.

Yao K. S. (2009). *Migration en Côte d'Ivoire*. OIM. 110 p.